

Synthèse

Pour le compte de l'État, le Département Prévention et Sécurité Minière (DPSM) du BRGM est en charge de la surveillance de l'ancien site minier de Salau (mine de tungstène) situé sur la commune de Couflens dans l'Ariège (09) au titre des articles L-174-1 à 4 du code minier.

Les contrôles portent sur :

- l'état et l'évolution des deux verses à résidus de traitement (dépôts 1150 et 1230) ;
- le remplissage et la végétalisation des bassins de rétention et l'état de leurs digues, situés en pied des amas miniers ;
- le fonctionnement correct de l'émergence minière de la galerie 1230 qui draine la majeure partie du réseau minier souterrain ;
- le niveau de comblement de la retenue du barrage des Cougnets situé à l'aval de la verse 1230.

La visite de l'année 2019 a eu lieu le 26 juin. Elle n'a pas révélé de désordre récent significatif sur les verses, bassins et digues par comparaison avec les résultats de la surveillance de septembre 2018, ni même d'indice manifeste d'évolution préjudiciable des ouvrages surveillés.

Les verses 1150 et 1230 n'ont pas montré de signe de déstabilisation superficielle importante ou « *en grand* » malgré les intempéries marquées du mois de mai 2019. Néanmoins, l'attention doit être attirée sur le fait qu'une petite amorce de décrochement superficiel a été constatée en partie haute de la verse 1150, mais cette anomalie est probablement assez ancienne et avait échappé jusqu'à présent aux contrôles visuels. Une vigilance particulière sera apportée sur ce secteur lors des prochaines visites. Par ailleurs, il est impossible de totalement exclure une légère et momentanée réactivation des renards hydrauliques présents dans la verse 1150, même si cette hypothèse est peu probable. Indépendamment, la végétalisation progressive des talus des verses se poursuit, y compris dans les zones les plus en pente. L'encroutement de surface (désigné sous le terme de « *casque de fer* » ou « *chapeau de fer* ») participe largement au maintien de la stabilité superficielle des talus et limite l'envol des poussières. Les bassins au pied des verses sont quasiment pleins, mais il n'a pas été observé d'apport récent de résidus. Les sacs de résidus constituant les digues sont partiellement éventrés depuis nombre d'années. Toutefois, la stabilité à court et à moyen terme des digues ne semble pas menacée. Il n'en demeure pas moins, qu'il est toujours recommandé à plus longue échéance de procéder à minima à la stabilisation de la digue du bassin n° 4 au pied du dépôt 1230, cette dernière étant fortement sous-cavée.

L'émergence minière fonctionne normalement en déversant ses eaux vers le torrent d'Anglade.

Le niveau d'eau dans la retenue du barrage des Cougnets est remonté, la lame d'eau submergeant à nouveau le déversoir de l'ouvrage. Les eaux sont drainées par les barbacanes traversant l'édifice en béton armé. Le barrage semble parfaitement stable. Il convient de rappeler que cet ouvrage, dont la gestion échoit à la commune, n'a pas vocation à être curé, sa conception ne le prévoyant pas¹.

¹ Information RTM et DDT 09.

Au second semestre 2019, il était prévu que le site minier de Salau soit à nouveau inspecté pour s'assurer que n'apparaissent pas de dégradations pouvant interférer sur la stabilité des versants et vérifier l'absence d'anomalie sur les digues et bassins. Il était également prévu de vérifier le fonctionnement normal de l'émergence minière. Le curage manuel des fossés et des conduites d'évacuation des eaux superficielles et minières est assuré lors des visites d'inspection semestrielles. Cependant, des conditions météorologiques défavorables (chutes importantes de neige début novembre) ont conduit à annuler la visite de contrôle du second semestre 2019. La prochaine action de surveillance du site sera faite au printemps 2020.

Enfin, dans le contexte actuel de projet d'une éventuelle réouverture de la mine, le DPSM continuera d'informer à l'avance la DREAL Occitanie de toute intervention sur site de ses équipes.